

Le Groupe Ressource Handicap de l'Union régionale CFDT Île-de-France a travaillé sur les différentes **actions à mener par les sections syndicales auprès de l'employeur**, concernant les obligations de mise en application de la loi du 11 février 2005 (maintien et insertion dans l'emploi, mise en place d'accords, NAO et RQTH...).

Des outils, des acteurs, des objectifs, **des moyens revendicatifs et efficaces à destination de nos équipes syndicales** qui agissent au quotidien afin de changer l'image du handicap et sensibiliser l'ensemble des salariés.

La section syndicale a un rôle dans l'action sur les **problématiques liées au handicap dans l'entreprise**. L'implantation des différentes IRP dans l'insertion et le maintien de l'emploi des travailleurs en situation de handicap est aussi indispensable.

L'insertion et l'accueil de personnes handicapées au sein de l'entreprise, concerne aussi les alternants, les stagiaires, les intérimaires...

Le maintien commence avec la prévention, se poursuit avec l'accompagnement, et peut aboutir au reclassement d'un salarié dont le handicap est survenu suite à une maladie professionnelle, un accident de travail ou de la vie.



CONTACTS UTILES

AGEFIPH www.agefiph.fr
Tél 0800 11 10 09

- **MDPH 75 - Paris**
69 rue de la Victoire
75009 PARIS
Tél 01 53 32 39 39
contact@mdph.paris.fr
- **MDPH 77 - Seine-et-Marne**
16 rue de l'Aluminium
77543 SAVIGNY-LE-TEMPLE
CEDEX
Tél 01 64 19 11 40
contact@mdph77.fr
- **MDPH 78 - Yvelines pas d'accueil au public**
TSA 60 100
78539 BUC CEDEX
Tél 01 39 07 55 60
contact@mdph.yvelines.fr
- **MDPH 91 - Essonne**
93 rue Henri Rochefort
91000 ÉVRY
Tél 01 60 76 11 00
mdphe@cg91.fr
- **MDPH 92 - Hauts-de-Seine**
2 rue Rigault
92000 NANTERRE
Tél 01 41 91 92 50
mdph@mdph92.fr
- **MDPH 93 - Seine-Saint-Denis**
Immeuble Erik Satie
7-11 rue Erik Satie
93000 BOBIGNY
Tél 01 83 74 50 00
info@place-handicap.fr
- **MDPH 94 - Val-de-Marne**
Immeuble Solidarités
7-9 voie Félix Eboué
94054 CRÉTEIL CEDEX
Tél 01 43 99 79 00
mdph94@valdemarne.fr
- **MDPH 95 - Val-d'Oise**
Hôtel du département - Bât. H
2 avenue du Parc - CS 20201
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél 0 800 300 701
maisonduhandicap@valdoise.fr

MA MÉDECINE DU TRAVAIL _____

MON CHSCT _____

MON INSPECTION DU TRAVAIL _____

Union régionale CFDT Île-de-France
78 rue de Crimée 75019 Paris - tél 01 42 03 89 00
handicap@iledefrance.cfdt.fr

Pour plus d'info, consulter notre blog :

handicap-iledefrance-cfdt.fr



SALARIÉS HANDICAPÉS, SALARIÉS COMME LES AUTRES !



METTRE EN PLACE UNE ACTION D'INSERTION OU DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

FICHE ACTION



LES DÉMARCHES	LES OBJECTIFS	LES ACTEURS	LES SOUTIENS
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation au handicap • Négociation d'un accord 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier un accord en faveur des TH pour l'accès et le maintien dans l'emploi, l'évolution des carrières 	<ul style="list-style-type: none"> • DG/DRH • Délégué syndical • Représentants aux IRP (DP/CE/ CHSCT/DUP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine du travail • DRH • IRP • Inspection du travail • AGEFIPH/FIPHFP • Syndicats • Union régionale
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du salarié dans la constitution du dossier RQTH • Identification du salarié comme travailleur handicapé 	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) 	<ul style="list-style-type: none"> • Salariés : démarche volontaire • Ressources humaines • Représentants aux IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • IRP • Médecine du travail • Assistante sociale • MDPH/CDAPH
<ul style="list-style-type: none"> • Consultation annuelle sur l'emploi des travailleurs Handicapés : analyse de la DOETH communiquée au CE/CHSCT/DUP 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer dans l'entreprise un suivi des travailleurs handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants aux IRP • Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine du travail • Ressources humaines • IRP • AGEFIPH/FIPHFP
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la qualité de l'accueil, du type de poste de travail, des tâches, des missions, de la formation, du tutorat, agir pour permettre l'embauche 	<ul style="list-style-type: none"> • Négocier l'accueil de stagiaires handicapés et des salariés en alternance 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Représentants aux IRP • DS 	<ul style="list-style-type: none"> • IRP • DRH • CFA • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes spécifiques adaptés aux travailleurs handicapés (outils pédagogiques) • Reconversion du poste de travail/missions 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès et adapter les formations aux travailleurs handicapés • Faciliter l'évolution des qualifications et des parcours de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • Commission formation • Représentants aux IRP 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines • IRP • Médecine du travail • Service social • AGEFIPH/FIPHFP • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la passation de contrats de sous-traitance par l'entreprise • Possibilité d'acquittement par l'employeur d'une partie de l'obligation de sa contribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'action de l'entreprise en matière de sous-traitance avec des entreprises adaptées ou des ESAT 	<ul style="list-style-type: none"> • CE en liaison avec le CHSCT 	<ul style="list-style-type: none"> • Services des achats et de la logistique • Médecine du travail • Ressources humaines • IRP • Inspection du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et participer aux commissions de suivi de l'accord • Rencontrer les salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de l'accord 	<ul style="list-style-type: none"> • DS • Représentants aux IRP • DRH 	<ul style="list-style-type: none"> • IRP • Médecine du travail • DRH • Syndicats • Union régionale • Directe